



## Yom Kippour (6)

### La coutume des Kaparot

Avant Yom Kippour, les juifs ont la coutume de procéder aux Kaparot. **Le Méiri**, dans son recueil sur la Téchouva (Hibour haTéchouva 2,8), explique que cette pratique a pour but de réveiller la crainte du jugement qui s'achève à Yom Kippour. Il écrit: A mon avis l'intention est uniquement de réveiller le cœur de l'homme et de susciter en lui la crainte quand il se voit, lui et sa famille, passibles de tout ce que l'on fait subir au coq à cause des fautes qu'ils auraient commises. S'il revient vers Hachem de tout son cœur, D. transformera la malédiction en bénédiction et annulera les mauvais décrets qui pèsent sur lui au terme de son repentir.

**Le Méiri** ajoute que, pour cette raison, on a pris l'habitude de multiplier les actes de charité et d'envoyer aux pauvres des plats cuisinés à partir des volailles utilisées pour les Kaparot. Il souligne également avoir trouvé cette raison déjà mentionnée par les Guéonim (vers le 8e siècle) qui déclarent que l'essentiel de cette coutume est de susciter un examen de conscience et de réveiller le cœur à la crainte du Ciel.

### L'importance de la Téchouva

**Le Rambam**, dans ses lois sur la Téchouva, cite la fameuse Guémara (roch hachana 16) enseignant qu'à Roch Hachana, le tribunal Céleste pèse les Mitsvot et les fautes de chacun d'entre nous. Hachem ouvre donc trois livres: Celui de la vie, où les Justes ayant une majorité de mitsvot sont inscrits; celui de la Mort pour les mécréants où les fautes prennent le dessus. Les « *Bénonim* », c'est-à-dire les gens ayant autant de fautes que de mérites, sont "en attente" jusqu'à Yom Kippour. S'ils font Téchouva, ils seront inscrits également dans le livre de la Vie, sinon, h"v, ils seront scellés dans le livre de la Mort. Une question s'impose: puisque le jugement de Roch Hachana concerne le poids des Mitsvot et des fautes, le *bénoni* (moitié fautes, moitié Mitsvot) dont le sort sera fixé à Yom Kippour devrait pouvoir faire une Mitsva supplémentaire et ainsi gagner son jugement! Pourquoi le Rambam précise-t-il que son unique moyen de sortir acquitté est de se repentir.

**Le Rav Itshak Blazer**, le célèbre élève de **Rav Israël de Salant**, explique que ne pas faire Téchouva pendant les dix jours de pénitence est une faute tellement grave qu'aucune autre Mitsva

ne saurait la couvrir ! En effet, Hachem nous tend la main pour nous sauver. Si nous ne faisons pas Téchouva, cela revient à Lui tourner le dos! Grâce à cet enseignement, nous prenons conscience de la gravité des jours que nous traversons. Toutes les (trop) nombreuses tragédies de l'année passée ont été décidées pendant ces quelques jours ! Qui n'a pas besoin de santé, de parnassa, de paix dans son foyer, de bonheur de ses enfants, de réussite dans son étude de la Thora? Hachem nous tend Sa main ! Sachons saisir l'occasion, effaçons nos différents avec nos proches, regrettons sincèrement nos fautes et prenons sur nous un engagement total de ne plus trébucher ! Ainsi, Hachem nous enverra toutes Ses bénédictions !

### L'importance de Yom kippour

La Guémara Taanit (31) nous enseigne qu'il n'y a pas de jour aussi bon pour le peuple juif que Yom Kippour. C'est un jour de pardon depuis qu'Hachem a accepté ce jour-ci de pardonner au Am Israël qui avait fait le veau d'or. Le dix Tichri a alors été fixé comme un jour de pardon pour toutes les générations. Les fautes ne sont pas seulement pardonnées, mais disparaissent complètement, selon le degré de Téchouva (repentir) que nous avons entamé.

**Le Midrach** raconte qu'au moment où Hakadoch Baroukh Hou pardonne les fautes, il se réjouit grandement, et nous devons donc nous aussi nous réjouir à l'approche de ce jour saint. Cependant, pour pouvoir jouir du pardon Divin, il convient de se repentir totalement et sincèrement, afin qu'Hachem expie nos fautes. La Téchouva se compose de trois étapes obligatoires:

- 1) **Abandonner la faute**, c'est-à-dire prendre la décision d'emprunter une nouvelle voie, où la possibilité d'une telle faute aura complètement disparu. Il faudra également se dissocier des mauvaises actions accomplies par le passé et les retirer de sa pensée.
- 2) **Regretter son geste** : comprendre que l'acte allait à l'encontre de la Volonté divine et abîmait le dessein d'Hachem dans la création du monde.
- 3) **Prendre la sincère résolution de ne plus recommencer**. Celui qui accomplit ses trois étapes verra sa faute complètement effacée, et Hachem l'inscrira dans le livre de la Vie. Cependant, il y a des fautes pour

lesquelles ce processus n'est pas suffisant. Ce sont celles entre un homme et son prochain. Yom Kippour ne les expie que si nous avons demandé pardon au préalable et corrigé l'erreur le cas échéant, comme restituer un vol. Parés de cette façon, nous pourrions nous réjouir et verser nos prières vers le Créateur avec la certitude que nos engagements sincères seront appréciés.

### **Yom Kippour: Purification par notre proximité avec Hachem**

« **Hachem est le Mikvé (litt. L'espoir) d'Israël** » (Yirmiyahou 17,13). Nos Sages (Yoma 85b) commentent: De même qu'un Mikvé purifie les impurs, ainsi D. purifie les Bné Israël.

**Le Chem MiChemouel** explique qu'en fait, deux processus de purification se produisent dans un Mikvé: Un Mikvé peut purifier une personne ou un objet lorsqu'ils sont entièrement immergés dans l'eau, mais également l'eau du mikvé elle-même est purifiée par le processus de *Hachaka* (toucher) qui se produit quand l'eau du mikvé vient en contact avec de l'eau pure. Contrairement aux personnes et aux objets, l'eau peut être purifiée dans un Mikvé sans immersion totale.

De même, poursuit **le Chem MiChemouel**, la Téchouva peut purifier une personne de deux façons. L'une est semblable à l'immersion dans un Mikvé: La personne peut « Se plonger » totalement dans la Téchouva en exprimant un profond remord pour ses fautes et en prenant des résolutions fermes pour changer de voie. Cette forme de Téchouva suppose se débarrasser de tout vestige de faute, de même qu'aucune matière étrangère ne doit s'interposer entre l'eau et le corps. En fait, cette sorte de repentir est une forme de re-création. Mais la Téchouva peut également purifier l'homme à la façon de la *hachaka*. S'il ne peut pas se libérer seul de la faute, il peut décider de s'attacher à D., la Source de toute pureté et ce lien l'épurera de tous ses défauts spirituels. La Téchouva de Yom Kippour peut prendre la seconde de ces deux formes: Cultiver un lien avec D. et accroître son dévouement envers Lui. Ainsi, l'homme peut-il créer avec Lui un lien qui brisera automatiquement toutes les barrières. S'attacher à D. est une force purificatrice si puissante que rien ne peut lui résister.

### **Mitsva de manger la veille de Kippour**

**Le Sfat Emet** rapporte que selon nos Sages, le fait de manger la veille de Yom Kippour va expier pour tous les repas de l'année où l'on a mangé sans la bonne intention. Puisque le but de manger la veille de Yom Kippour est de se donner des forces

pour jeûner à Kippour, les repas de la veille de Yom Kippour ont le pouvoir de restaurer et d'insuffler de la sainteté dans les repas de toute l'année. La Guémara (Taanit 26b) dit : Il n'y a pas eu de jours plus joyeux pour les juifs que le 15 Av et Yom Kippour.

**Le Sfat Emet** explique la raison : c'est un jour de Kippour que Moché a amené les deuxièmes Tables de la Loi . Il ajoute : puisque nous ne pouvons pas organiser un repas de fête à Yom Kippour, nous avons à la place un repas de fête la veille de Yom Kippour.

### **Halakha : Les lois du Lachon Arah**

**Propos 'Innocents'**: Proférer des paroles anodines ou prétendument anodines dans l'intention de nuire revient à dire du lachon Arah. Une déclaration diffamatoire demeure défendue même lorsqu'elle n'est suivie d'aucun préjudice pour la victime. La Torah interdit la médisance qu'elle soit nuisible ou inoffensive.

*Hafets Haim Abrégé*

**Dicton**: *Nul ne sait ce que cache le cœur de son voisin.*  
*Talmud Pessahim*

### **Chabbat Chalom, Tsom Kal**

**יוצא לאור לרפואה שלימה**, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, אברהם בן חנה רחל שרה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, פטריק יהודה בן גלדיס קאמונה, אברהם רפאל בן רבקה, אסתר בת רחל, מאיר חיים בן גבי זוויורה, ראובן בן איזא, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה. **זיווג הגון**: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, אלודי רחל מלכה בת חשמה, יוסף גבריאל בן רבקה, מרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. **לעילוי נשמת**: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה, נתניאל יאיר בן מרים יהודית, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג'ולי, ליליאן רוזה בת אוטה נג'מה, דוד בן מרים.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr